

N°: GU 4342 ONSSA/DIL/DIC/SSCIC

Rabat, le

26 SEPT 2017

HOMOLOGATION
(Valable jusqu'au : 19/06/2023)

Vu la loi N° 25-08 portant création de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, promulguée par le dahir N° 1-09-20 du 22 Safar 1430 (18 février 2009) ;

Vu la loi n° 42-95 relative au contrôle et à l'organisation du commerce des produits pesticides à usage agricole, promulguée par le Dahir n° 1-97-01 du 12 Ramadan 1417 (21 Janvier 1997) telle qu'elle a été modifiée et complétée ;

Vu le Dahir du 12 rabii II 1341 (2 décembre 1922) portant règlement sur l'importation, le commerce, la détention et l'usage des substances vénéneuses et les Dahir qui l'ont modifié ou complété ;

Vu le Décret n° 2-99-105 du 18 moharrem 1420 (5 mai 1999) relatif à l'homologation des produits pesticides à usage agricole ;

Vu le Décret n° 2-01-1343 du 28 Joumada II 1422 (17 septembre 2001) instituant la commission des pesticides à usage agricole ;

Vu la décision du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime N°4072 ONSSA/DG du 15 juillet 2013 relative à la délégation de signature des décisions d'homologation et d'agréments des pesticides à usage agricole ;

Après avis de la Commission des Pesticides à Usage Agricole réunie le 20/06/2013.

Après examen de la demande de la société SAOAS, du 28/08/2017.

Nom commercial :	IPPON 500 SC
Matière(s) active(s) :	Iprodione (500 g/l)
Formulation :	Suspension concentrée (SC)
Classification toxicologique :	C
Numéro d'homologation :	E06-3-014
Détenteur du produit :	SAOAS
Fournisseur :	Arysta LifeScience Benelux SPRL

Usages autorisés :

Usage(s)		Dose(s) P.C	DAR (j)	Stade	Mode Traitement	Epoque
Haricot vert	Pourriture grise	120 cc/hl	14	-	Parties aériennes	Conditions favorables
Pêcher	Moniliose	150 cc/hl	14	Début jusqu'à pleine floraison	Parties aériennes	Conditions favorables
Tomate	Alternariose	150 cc/hl	3	Stade floraison	Parties aériennes	Conditions favorables
Tomate	Pourriture grise	80 cc/hl	3	Stade floraison	Parties aériennes	Conditions favorables
Vigne	Pourriture grise	1 l/ha	14	Chute des capuchons floraux- fermeture des grappes ; début véraison et avant récolte	Parties aériennes	Conditions favorables



Le Directeur Général de l'Office National de Sécurité
Sanitaire des Produits Alimentaires
M. Ahmed BENTOUHAMI

EN 61*/MH-AH/14/A